

Grand-Duché de
luxembourg.

 www.visitluxembourg.lu

Les médias 2011 de l'ONT



Service des médias





page 4



page 8



page 10



page 12



page 14



page 16



page 18



page 20



page 22



page 23

L'Office National du Tourisme

Fondé en 1931, l'ONT est constitué en asbl (association sans but lucratif) et a, en 2009, compté parmi ses membres 196 communes, associations et organismes nationaux, syndicats d'initiative et sociétés. Cette composition lui assure un degré élevé de professionnalisme.

La mission de l'ONT est d'effectuer la promotion touristique nationale du Grand-Duché de Luxembourg. Dans son activité promotionnelle, il met en valeur les richesses naturelles, culturelles et historiques du pays.

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, l'ONT effectue des analyses en marketing, participe à des foires et salons touristiques, organise des formations et des voyages de presse et d'études pour professionnels, gère plusieurs bureaux d'accueil et assure l'édition de matériel d'information touristique.

Pour plus d'informations sur l'ONT, nous vous invitons à consulter le rapport d'activité annuel et le "masterplan", accessibles en ligne via www.visitluxembourg.lu, rubrique "Marketing et statistiques".

Cette brochure vous invite à découvrir les médias d'informations touristiques édités annuellement par l'ONT.

Toutes nos brochures sont également consultables en ligne:

www.visitluxembourg.lu rubrique "Découvrez nos brochures".

Intéressés de communiquer dans nos médias?

Vous trouverez toutes les infos reprises dans ce document également en ligne, y compris un formulaire de commande téléchargeable:

www.visitluxembourg.lu rubrique "Publicité"

Sites et Attractions

Attractions
Sites et



Présentation et cible

Présentation des localités et sites touristiques, naturels et culturels, des 8 thèmes de promotion touristique, ainsi que de l'offre sportive et de loisirs au Grand-Duché, complétée par une multitude d'informations pratiques.

Coordonnées complètes, périodes et heures d'ouverture des attractions touristiques et culturelles.

Guide s'adressant à la fois aux visiteurs étrangers et indigènes.
Consulté à multiples reprises et pendant l'année entière (étalement de la saison).

Les tarifs

A l'achat d'un même espace publicitaire dans les 4 éditions linguistiques, **l'annonceur bénéficie d'une remise de 5%**.
Prix indiqués en euros.

PRIX (FR)	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	750	995	1.490	2.980
Page 2	945	1.265	1.890	3.780
Page 3	970	1.295	1.940	3.880
3 ^e de couverture	965	1.285	1.920	3.840
4 ^e de couverture	1.115	1.475	2.210	4.420

PRIX (NL)	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	850	1.130	1.695	3.390
Page 2	1.095	1.455	2.190	4.380
Page 3	1.130	1.515	2.260	4.520
3 ^e de couverture	1.120	1.495	2.235	4.470
4 ^e de couverture	1.285	1.700	2.545	5.090

Tarifs & données techniques

Les formats

1/4 page
(L 200 mm x H 70 mm)

1/3 page
(L 200 mm x H 90 mm)

1/2 page
(L 200 mm x H 140 mm)

1 page
(L 210 mm x H 297 mm)
prévoir bords perdus de 3 mm

Les langues et tirages

Français (FR) 70.000 ex.
Allemand (DE) 57.000 ex.

Néerlandais (NL) 85.000 ex.
Anglais (GB) 60.000 ex.

Total: 272.000 ex.



PRIX (DE)	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	585	800	1.180	2.360
Page 2	745	1.005	1.475	2.950
Page 3	785	1.045	1.535	3.070
3 ^e de couverture	765	1.030	1.515	3.030
4 ^e de couverture	885	1.190	1.755	3.510

PRIX (GB)	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	660	875	1.310	2.620
Page 2	855	1.135	1.700	3.400
Page 3	880	1.175	1.755	3.510
3 ^e de couverture	870	1.160	1.740	3.480
4 ^e de couverture	990	1.310	1.960	3.920

Le calendrier

Date limite de réservation:	12 novembre 2010
Date limite de remise du matériel:	26 novembre 2010
Date de parution:	décembre 2010
Date de facturation:	printemps 2011

Le matériel

quadrichrome	
fichier électronique:	pdf, eps, jpg, tif
Adresse de livraison:	alain.krier@ont.lu
	Office National du Tourisme, Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg

Sites et Attractions

Attractions
Sites et



Diffusion

● Distribution

- bureaux à l'étranger du Ministère du Tourisme (Bruxelles, Paris, Londres, Berlin, Mönchengladbach, New York et La Haye)	14%
- ambassades, consulats et agences de voyages à l'étranger	4,5%
- foires et salons touristiques	9,5%
- par mailing et marketing direct; sur demande; aires autoroutières	28%
- bureaux d'accueil et touristiques, hôtels, campings, locations et auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg	44%

● Annoncé via

Communiqués, voyages de presse et campagnes publicitaires

● Disponible sur internet

La fonction "Digimail" permet de visionner en ligne la brochure entière page par page. Le site internet www.visitluxembourg.lu a été consulté à 1,1 millions de reprises en 2009.



BON DE COMMANDE

● Client _____

● Votre réservation d'annonce dans "Sites & Attractions" édition 2011

Veillez cocher la/les case(s) correspondante(s)

Edition FR	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.	Edition NL	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur					A l'intérieur				
Page 2					Page 2				
Page 3					Page 3				
3 ^e de couverture					3 ^e de couverture				
4 ^e de couverture					4 ^e de couverture				

Edition DE	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.	Edition GB	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur					A l'intérieur				
Page 2					Page 2				
Page 3					Page 3				
3 ^e de couverture					3 ^e de couverture				
4 ^e de couverture					4 ^e de couverture				

Prix TOTAL : _____ €

Si vous avez déjà inséré dans l'édition précédente: veuillez préciser si le matériel de la dernière parution reste valable pour l'édition 2011 :

oui

non

● Contact

Office National du Tourisme, M. Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg.
Tél.: 42 82 82-36 - Fax: 42 82 82-38 - alain.krier@ont.lu

● Date, signature et cachet

Carte touristique

"Par Monts et Vallées"

"Par Monts et Vallées"
Carte touristique



Présentation et cible

Indication des principaux axes routiers et ferroviaires, pistes cyclables et VTT.

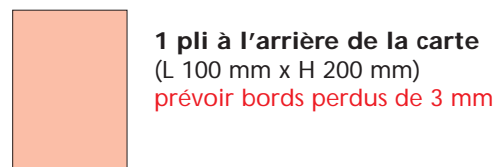
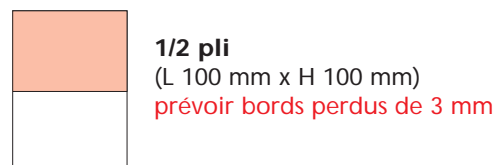
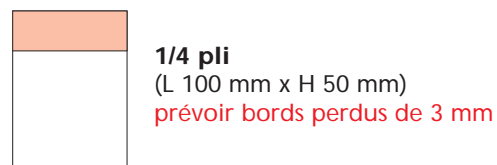
Présentation de l'offre touristique par thèmes.

S'adresse aux visiteurs étrangers et indigènes à la fois.

Produit consulté régulièrement, à multiples reprises, à long terme et pendant l'année entière (étalement de la saison).

Tarifs & données techniques

Les formats



Les langues et tirages

Français / Néerlandais (FR-NL)	100.000 ex.
Allemand / Anglais (DE-GB)	85.000 ex.
Total:	185.000 ex.

Les tarifs

pour une insertion dans **une** des deux versions (FR/NL **ou** DE/GB):
Prix indiqués en euros.

PRIX	1 pli	1/2 pli	1/4 pli
A l'intérieur	2.310	1.545	810
Dos (couverture)	4.420	2.990	n.d.

pour une insertion simultanée dans les **deux** éditions (FR/NL **et** DE/GB).

PRIX	1 pli	1/2 pli	1/4 pli
A l'intérieur	4.175	2.790	1.465
Dos (couverture)	7.500	5.075	n.d.

Le calendrier

Date limite de réservation:	mai 2011
Date limite de remise du matériel:	juin 2011
Date de parution:	juillet 2011
Date de facturation:	automne 2011

Le matériel

quadrichrome	
fichier électronique:	pdf, eps, jpg, tif
Adresse de livraison:	alain.krier@ont.lu
Office National du Tourisme, Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg	

Diffusion

Distribution

- bureaux à l'étranger du Ministère du Tourisme (Bruxelles, Paris, Londres, Berlin, Mönchengladbach, New York et La Haye)	17%
- ambassades, consulats et agences de voyages à l'étranger	6,5%
- foires et salons touristiques	13%
- par mailing et marketing direct; sur demande; aires autoroutières	16,5%
- bureaux d'accueil et touristiques, hôtels, campings, locations et auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg	46%

Annoncé via

Communiqués, voyages de presse et campagnes publicitaires

Disponible sur internet

La carte est téléchargeable au format pdf.
Le site internet www.visitluxembourg.lu a été consulté à 1,1 millions de reprises en 2009.



BON DE COMMANDE

Client

Votre réservation d'annonce sur la "Carte touristique" édition 2011

Version(s): Veuillez cocher la/les case(s) correspondante(s)

FR/NL
 DE/GB
 FR/NL et DE/GB

	1 pli	1/2 pli	1/4 pli
A l'intérieur			
Dos (couverture)			n.d.

Prix TOTAL : _____ €

Si vous avez déjà inséré dans l'édition précédente:

veuillez préciser si le matériel de la dernière parution reste valable pour l'édition 2011 :

oui
 non

Contact

Office National du Tourisme, M. Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg.
Tél.: 42 82 82-36 - Fax: 42 82 82-38 - alain.krier@ont.lu

Date, signature et cachet

Kleinod der Kultur



Présentation et cible

Présentation de l'offre culturelle au Grand-Duché de Luxembourg:

- patrimoine historique
- architecture et art contemporain
- festivals et manifestations folkloriques
- création artistique (cinéma, galeries, théâtre, expositions permanentes etc.)

Coordonnées complètes, tarifs d'entrée, heures d'ouverture et adresses de contact des sites culturels luxembourgeois.

Clientèle étrangère et luxembourgeoise, cultivée, aimant découvrir l'identité du pays et vivre des moments intenses (concerts, expositions, théâtre, films). Demande s'étalant sur l'année entière.

Diffusion

● Distribution

- bureaux à l'étranger du Ministère du Tourisme (Bruxelles, Paris, Londres, Berlin, Mönchengladbach, New York et La Haye)	23,5%
- ambassades, consulats et agences de voyages à l'étranger	4%
- foires et salons touristiques	12%
- par mailing et marketing direct; sur demande; aires autoroutières	31%
- bureaux d'accueil et touristiques, hôtels, campings, locations et auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg	29,5%

● Annoncé via

Communiqués, voyages de presse et campagnes publicitaires

● Disponible sur internet

La fonction "Digimail" permet de visionner en ligne la brochure entière page par page. Le site internet www.visitluxembourg.lu a été consulté à 1,1 millions de reprises en 2009.

Tarifs & données techniques

● Les formats

1/4 page
(L 200 mm x H 70 mm)

1/2 page
(L 200 mm x H 140 mm)

1 page
(L 210 mm x H 297 mm)
prévoir bords perdus de 3 mm

● Les tarifs

pour une insertion dans l'édition française.
Prix indiqués en euros.

	1/4 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	300	590	1.170
Page 2	320	630	1.250
Page 3	330	650	1.290
3 ^e de couverture	320	630	1.250
4 ^e de couverture	n.d.	790	1.540

● Le calendrier

Date limite de réservation:	juin 2011
Date limite de remise du matériel:	juillet 2011
Date de parution:	août 2011
Date de facturation:	automne 2011

● Le matériel

quadrichrome	
fichier électronique:	pdf, eps, jpg, tif
Adresse de livraison:	alain.krier@ont.lu
Office National du Tourisme, Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg	

● Les langues et tirages

Edité en langue **allemande**.
Validité: **deux ans**.
Total: 40.000 ex.



BON DE COMMANDE

● Client

● Votre réservation d'annonce dans "Kleinod der Kultur" édition 2011/2012

	1/4 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur			
Page 2			
Page 3			
3 ^e de couverture			
4 ^e de couverture	n.d.		

Veuillez cocher la/les case(s) correspondante(s)

Prix TOTAL : _____ €

Si vous avez déjà inséré dans l'édition précédente:

veuillez préciser si, pour l'édition allemande 2011/2012, nous pouvons réutiliser le matériel:

de l'édition allemande la plus récente (2009/2010)

de l'édition française la plus récente (2010/2011)

● Contact

Office National du Tourisme, M. Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg.
Tél.: 42 82 82-36 - Fax: 42 82 82-38 - alain.krier@ont.lu

● Date, signature et cachet

Sport & Wellness



Présentation et cible

Présentation de l'offre sportive, de loisirs et de bien-être au Grand-Duché.
Présentation détaillée de l'offre de randonnées à pied, à vélo, en VTT et à cheval.

Objectif de la brochure: inciter à découvrir, de façon active et sportive, les attraits culturels et naturels du Grand-Duché.

Adresses de contact des infrastructures et associations sportives et de loisirs luxembourgeois.

Clientèle étrangère et luxembourgeoise, recherchant séjours actifs, de détente et de bien-être. Demande s'étalant sur l'année entière.

Diffusion

● Distribution

- bureaux à l'étranger du Ministère du Tourisme (Bruxelles, Paris, Londres, Berlin, Mönchengladbach, New York et La Haye)	23,5%
- ambassades, consulats et agences de voyages à l'étranger	4%
- foires et salons touristiques	12%
- par mailing et marketing direct; sur demande; aires autoroutières	31%
- bureaux d'accueil et touristiques, hôtels, campings, locations et auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg	29,5%

● Annoncé via

Communiqués, voyages de presse et campagnes publicitaires

● Disponible sur internet

La fonction "Digimail" permet de visionner en ligne la brochure entière page par page. Le site internet www.visitluxembourg.lu a été consulté à 1,1 millions de reprises en 2009.

Tarifs & données techniques

● Les formats

1/4 page
(L 200 mm x H 70 mm)

1/2 page
(L 200 mm x H 140 mm)

1 page
(L 210 mm x H 297 mm)
prévoir bords perdus de 3 mm

● Les tarifs

pour une insertion dans l'édition bilingue française/néerlandaise.
Prix indiqués en euros.

	1/4 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	330	595	1.190
Page 2	370	670	1.340
Page 3	370	670	1.340
3 ^e de couverture	370	670	1.340
4 ^e de couverture	n.d.	830	1.645

● Le calendrier

Date limite de réservation:	juin 2011
Date limite de remise du matériel:	juillet 2011
Date de parution:	août 2011
Date de facturation:	automne 2011

● Le matériel

quadrichrome	
fichier électronique:	pdf, eps, jpg, tif
Adresse de livraison:	alain.krier@ont.lu
Office National du Tourisme, Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg	

● Les langues et tirages

Edité en version bilingue **allemand/anglais**.
Validité: **deux ans**.
Total: 40.000 ex.



BON DE COMMANDE

● Client

● Votre réservation d'annonce dans "Sport & Wellness" édition 2011/2012

	1/4 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur			
Page 2			
Page 3			
3 ^e de couverture			
4 ^e de couverture	n.d.		

Veuillez cocher la/les case(s) correspondante(s)

Prix TOTAL : _____ €

Si vous avez déjà inséré dans l'édition précédente:
veuillez préciser si, pour l'édition allemande/anglaise 2011/2012, nous pouvons réutiliser le matériel de:

l'édition allemande/anglaise la plus récente (2009/2010)

l'édition française/néerlandaise la plus récente (2010/2011)

● Contact

Office National du Tourisme, M. Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg.
Tél.: 42 82 82-36 - Fax: 42 82 82-38 - alain.krier@ont.lu

● Date, signature et cachet

Locations Vacances à la Campagne

Vacances à la Campagne
Locations



Présentation et cible

Unique guide national et officiel qui propose des adresses de locations au Grand-Duché pour des séjours de vacances en famille en ville ou à la campagne, des séjours d'étudiants et des séjours professionnels.

Large sélection de gîtes à la ferme, gîtes ruraux, gîtes pour groupes, appartements et studios. Accent mis sur séjours en pleine nature, dans des habitations de caractère.

Nombreux renseignements pratiques: coordonnées, équipement, tarifs, capacité.

Taux élevé de lecteurs luxembourgeois. Lectorat très diversifié: familles, étudiants, couples, professionnels, retraités.

Tarifs & données techniques

Les formats

1/4 page
(L 180 mm x H 65 mm)

1/3 page
(L 180 mm x H 85 mm)

1/2 page
(L 180 mm x H 135 mm)

1 page
(L 210 mm x H 297 mm)
prévoir bords perdus de 3 mm

Les langues et tirages

Français / Néerlandais (FR-NL) 22.000 ex.
Allemand / Anglais (DE-GB) 12.000 ex. Total: 34.000 ex.

Les tarifs

pour une insertion simultanée dans les deux éditions (FR/NL et DE/GB).
Prix indiqués en euros.

PRIX	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	570	760	1.095	2.115
4 ^e de couverture	n.d.	1.125	1.620	3.130

Le calendrier

Date limite de réservation: 15 octobre 2010
Date limite de remise du matériel: 5 novembre 2010
Date de parution: novembre 2010
Date de facturation: printemps 2011

Le matériel

quadrichrome
fichier électronique: pdf, eps, jpg, tif
Adresse de livraison: alain.krier@ont.lu
Office National du Tourisme, Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg

Diffusion

Distribution

- bureaux à l'étranger du Ministère du Tourisme (Bruxelles, Paris, Londres, Berlin, Mönchengladbach, New York et La Haye)	23,5%
- ambassades, consulats et agences de voyages à l'étranger	4%
- foires et salons touristiques	12%
- par mailing et marketing direct; sur demande; aires autoroutières	31%
- bureaux d'accueil et touristiques, hôtels, campings, locations et auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg	29,5%

Annoncé via

Communiqués, voyages de presse et campagnes publicitaires

Disponible sur internet

La fonction "Digimail" permet de visionner en ligne la brochure entière page par page. Le site internet www.visitluxembourg.lu a été consulté à 1,1 millions de reprises en 2009.



BON DE COMMANDE

Client: _____
 Votre réservation d'annonce dans "Locations - Vacances à la Campagne" édition 2011

	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur				
4 ^e de couverture	n.d.			

Veillez cocher la/les case(s) correspondante(s)

Prix TOTAL : _____ €

Si vous avez déjà inséré dans l'édition précédente:
 veuillez préciser si le matériel de la dernière parution reste valable pour l'édition 2011 :

oui non

Contact

Office National du Tourisme, M. Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg.
 Tél.: 42 82 82-36 - Fax: 42 82 82-38 - alain.krier@ont.lu

Date, signature et cachet

Camping



Présentation et cible

Guide officiel des campings privés et publics du Grand-Duché de Luxembourg.

Présentation détaillée des terrains avec leurs coordonnées complètes, leurs tarifs et leur équipement.

Clientèle surtout à caractère familial (couples avec ou sans enfants). Lecteurs étrangers et indigènes (camping résidentiel). La clientèle sur les campings est devenue de plus en plus exigeante et haut de gamme: une offre de qualité et diversifiée est devenue la clé du succès dans ce secteur.

L'étalement de la saison se confirme dans le secteur de l'hôtellerie en plein air: l'avant- et l'arrière-saison gagnent toujours plus en importance.

Tarifs & données techniques

Les formats

1/4 page
(L 190 mm x H 65 mm)

1/3 page
(L 190 mm x H 85 mm)

1/2 page
(L 190 mm x H 135 mm)

1 page
(L 210 mm x H 297 mm)
prévoir bords perdus de 3 mm

Les langues et tirages

Français / Néerlandais (FR-NL) 23.000 ex.
Allemand / Anglais (DE-GB) 16.000 ex. Total: 39.000 ex.

Les tarifs

pour une insertion simultanée dans les deux éditions (FR/NL et DE/GB).
Prix indiqués en euros.

PRIX	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur	705	875	1.250	2.230
4 ^e de couverture	n.d.	1.300	1.860	3.300

Le calendrier

Date limite de réservation: 22 octobre 2010
Date limite de remise du matériel: 12 novembre 2010
Date de parution: novembre 2010
Date de facturation: printemps 2011

Le matériel

quadrichrome
fichier électronique: pdf, eps, jpg, tif
Adresse de livraison: alain.krier@ont.lu
Office National du Tourisme, Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg

Diffusion

Distribution

- bureaux à l'étranger du Ministère du Tourisme (Bruxelles, Paris, Londres, Berlin, Mönchengladbach, New York et La Haye)	23,5%
- ambassades, consulats et agences de voyages à l'étranger	4%
- foires et salons touristiques	12%
- par mailing et marketing direct; sur demande; aires autoroutières	31%
- bureaux d'accueil et touristiques, hôtels, campings, locations et auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg	29,5%

Annoncé via

Communiqués, voyages de presse et campagnes publicitaires

Disponible sur internet

La fonction "Digimail" permet de visionner en ligne la brochure entière page par page. Le site internet www.visitluxembourg.lu a été consulté à 1,1 millions de reprises en 2009.



BON DE COMMANDE

Client

Votre réservation d'annonce dans "Camping" édition 2011

	1/4 p.	1/3 p.	1/2 p.	1 p.
A l'intérieur				
4 ^e de couverture	n.d.			

Veillez cocher la/les case(s) correspondante(s)

Prix TOTAL : _____ €

Si vous avez déjà inséré dans l'édition précédente:
veuillez préciser si le matériel de la dernière parution reste valable pour l'édition 2011 :

oui non

Contact

Office National du Tourisme, M. Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg.
Tél.: 42 82 82-36 - Fax: 42 82 82-38 - alain.krier@ont.lu

Date, signature et cachet

Hôtels Restaurants Arrangements

Arrangements
Restaurants
Hôtels



Présentation et cible

Guide officiel des hôtels, auberges, pensions et restaurants au Grand-Duché de Luxembourg.

Présentation détaillée avec coordonnées complètes, tarifs, équipements et offres forfaitaires des établissements.

Clientèle de loisirs et d'affaires, à la fois étrangère et luxembourgeoise (restauration), dont la demande s'étale sur l'année entière.

◊La présentation est synonyme de la promotion d'un tourisme de qualité.

Tarifs & données techniques

Les langues et tirages

Français / Néerlandais (FR-NL) 57.000 ex.
Allemand / Anglais (DE-GB) 60.000 ex.

Total: 117.000 ex.

Contact

Pour tout renseignement sur les tarifs et données techniques, ainsi que pour les réservations d'annonces, veuillez contacter:

Imprimerie Centrale - Régie publicitaire
15 rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
regie@ic.lu
www.ic.lu



@gendalux.lu

www.agendalux.lu

www.agendalux.lu

@gendalux.lu



Présentation et cible

Périodique (10 numéros par an) présentant les manifestations, concerts, expositions et événements sportifs au Luxembourg.
1^{er} magazine culturel du Luxembourg (TNS-Ilres, 2009)

Population-cible : à partir de 25 ans.

- a) familles avec enfants 11,6%
- b) population active 69,2%
- c) troisième âge (>65 ans) 19,2%

Population consacrant une part supérieure à la moyenne nationale de son budget aux activités de loisirs et de culture.

Lectorat à niveau d'éducation supérieur à la moyenne de la population, et appartenant en grande majorité aux classes sociales à revenus moyens et élevés.

Nouveau layout : présentation par thèmes

Tarifs & données techniques

Tirages

Total: 75.000 ex.

(pointes de 90.000 ex./éd.)

Contact

Pour tout renseignement sur les tarifs et données techniques, ainsi que pour les réservations d'annonces, veuillez contacter:

Imprimerie Centrale - Régie publicitaire
15 rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
regie@ic.lu
www.ic.lu



Internet

www.agendalux.lu

La version online du mensuel des manifestations, concerts, expositions et événements sportifs au Luxembourg.

Visites par mois (2009) : 25.000 en moyenne.
Pages consultées par mois (2009) : 375.000 en moyenne.
Site en français. Menu en FR, NL, DE, GB.



Site internet

www.visitluxembourg.lu



Conditions générales de vente

Présentation et cible

Le portail d'information touristique le plus complet et officiel sur le Luxembourg

Tarifs & données techniques

Formats

180 x 150 pixels

Prix 370 euros

En souscrivant pendant 5 mois successifs, le 6^e mois sera gratuit

Le calendrier

Date limite de réservation:	7 jours ouvrables avant mise en ligne
Date limite de remise du matériel:	2 jours ouvrables avant mise en ligne
Date de facturation:	+/- 2 mois après début de la mise en ligne

Le matériel

fichier électronique: pdf, eps, jpg, tif
texte et photo sur support électronique (si annonce à réaliser par nos soins).
Remarque: nous pourrions nous charger de la réalisation de votre annonce "standard". Pour ce qui est des annonces plus sophistiquées (avec animations), vous devez nous faire parvenir le matériel correspondant.
Adresse de livraison: alain.krier@ont.lu
Office National du Tourisme, Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg

Les langues et l'audience

- Présence simultanée sur les versions FR, NL, DE et GB du site.
- Maximum de 6 annonceurs pendant une même période.
- Visites/mois : 94.000
- Pages consultées/mois : 1,7 millions

BON DE COMMANDE

Client _____

Votre insertion sur le site internet www.visitluxembourg.lu

Du ___/___/___ (jour/mois/an) au ___/___/___ (jour/mois/an) = ___mois Prix TOTAL : _____ €

Contact

Office National du Tourisme
M. Alain Krier, B.P. 1001, L-1010 Luxembourg.
Tél.: 42 82 82-36 - Fax: 42 82 82-38 - alain.krier@ont.lu

Date, signature et cachet

Article 1 Définitions

L'Office National du Tourisme (ONT) a pour mission la promotion nationale du tourisme luxembourgeois. L'ONT regroupe le Ministère du Tourisme, les communes touristiques, les offices du tourisme, les chambres et associations professionnelles. Messages publicitaires: toute inscription, formes ou images formant un ou plusieurs messages destinés à attirer l'attention du public. Publicités: fournies par l'annonceur ou élaborées sur demande.

Article 2 Objet

L'Office National du Tourisme s'engage à fournir à l'annonceur qui accepte, la prestation de service globale qui consiste dans la présentation au public d'une (de) publicité(s) sur un (des) support(s) dans une brochure, carte ou site internet touristique.

Article 3 Support

L'ONT a tous pouvoirs pour la détermination et la localisation de l'(des) emplacement(s) publicitaire(s) et en assume seule les conséquences de toute nature y compris pécuniaires notamment en ce qui concerne tout litige ou infraction y afférent. Dans l'éventualité où l'annonceur est mis en cause directement, il est tenu d'en informer immédiatement l'Office National du Tourisme et de lui transmettre toute réclamation qu'il peut recevoir, l'Office National du Tourisme étant seul habilité à régler ledit litige. Outre le cas visé à l'article 5 ci-dessous, concernant le(s) message(s) publicitaire(s), l'ONT peut abandonner ou supprimer, modifier, neutraliser ou déplacer la / les publicité(s) pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment pour mise en conformité avec la réglementation, en cas d'injonction des pouvoirs publics et en cas de force majeure ou de cas fortuit. L'annonceur est tenu de supporter sans indemnité les conséquences de la survenance d'un des événements susvisés. Toutefois, dans ce cas, le prix n'est exigible que pour la durée effective de mise à disposition du / des support(s).

Article 4 Concurrence

L'ONT ne peut garantir que des annonceurs concurrents ne soient pas présents dans un même support ou site internet.

Article 5 Message publicitaire

L'annonceur est responsable du contenu (texte, visuel) du / des message(s) publicitaire(s). Il doit présenter à l'approbation de l'ONT une / des maquette(s) préalablement signée(s) par ses soins ou un échantillon de chaque publicité avant l'insertion de celle-ci, reprenant le texte, la forme, les couleurs, les graphismes, sigles et dessins du / des message(s) publicitaire(s) envisagé(s), étant observé que cette approbation ne peut en aucun cas engager la responsabilité de l'ONT.

L'annonceur déclare être titulaire des droits de reproduction, de représentation et d'utilisation des différents éléments constitutifs de son / ses message(s) publicitaire(s) de telle sorte que l'ONT ne soit jamais recherché de ce fait pour quelque cause que ce soit.

Lorsque l'ONT est chargé par l'annonceur de la réalisation d'une / de maquette (s) reprenant le texte, la forme, les couleurs, les graphismes, sigles et dessins du / des message(s) publicitaire(s) envisagés par l'annonceur, l'ONT reste seul titulaire des droits de reproduction, de représentation et d'utilisation y afférents.

Le(s) message(s) publicitaire(s) doit(vent) avoir un caractère commercial ou servir des thèmes d'intérêt général.

L'ONT se réserve le droit de refuser à tout moment, avant l'insertion tout message publicitaire ou toute publicité qui de quelque manière que ce soit, tant par l'illustration ou par le texte, la présentation ou le format, présente un caractère politique, confessionnel, syndical ou contraire aux bonnes moeurs, à la morale ou à l'ordre public, ou qui est non conforme à la législation et/ou à la réglementation en vigueur ou faisant l'objet d'un avis défavorable de la Commission Luxembourgeoise de l'Éthique en Publicité, ou encore qui est inconciliable avec les traditions de bienséance et de sérieux qui s'imposent à l'Office National du Tourisme en sa qualité de promoteur d'une image de marque de l'offre touristique de qualité du Grand-Duché de Luxembourg, ou qui serait contraire à ses propres intérêts et/ ou à ceux du secteur touristique. L'ONT n'est pas obligé de faire connaître à l'annonceur les raisons de son refus.

L'annonceur ne peut, de ce fait, se prévaloir d'aucun préjudice et renonce en conséquence à tout recours contre l'ONT. L'annonceur reste tenu au paiement des sommes restant dues dans les conditions visées à l'article 9 et le cas échéant au paiement des frais techniques; de plus, dans le cas d'injonction des pouvoirs publics ou de poursuites au sujet du / des message(s) publicitaire(s) ou de la / des publicité(s) refusée(s), l'annonceur, outre qu'il garantit l'Office National du Tourisme de toute demande de dommages et intérêts et de frais de justice, supporte les frais de suppression éventuelle de la / des publicité(s).

Article 6 Réalisation de la publicité

6.1. Réalisation de la publicité par l'annonceur
Dans ce cas, l'annonceur remet à l'ONT la / les publicité(s) dans le délai porté aux conditions particulières ou à défaut, au plus tard 21 jours calendaires précédant la date de départ de la prestation.

La / les publicité(s) doit(vent) être conformes aux normes techniques en vigueur exigées pour l'inscription et figurant sur le bon de commande ou le dossier de présentation. Le non respect du délai susvisé, l'erreur de livraison ou la fourniture de la / des publicité(s) impropre(s) à l'usage par l'annonceur ne sont pas opposables à l'ONT. L'annonceur reste tenu d'acquitter intégralement le prix prévu au bon de commande et les éventuels frais facturés en sus même si la / les publicité(s) ne peut (peuvent) être posée(s) du fait de ces manquements.

6.2. Réalisation de la publicité par l'ONT

La / les publicité(s) est (sont) réalisée(s) par l'ONT à partir des éléments ou d'une (de) maquette(s) qui lui sont (est) remis(e)s par l'annonceur à la date portée aux conditions particulières ou à défaut au plus tard 35 jours calendaires précédant la date de départ de chaque prestation.

Le non respect de ce délai par l'annonceur n'est pas opposable à l'ONT. Il reste tenu d'acquitter intégralement le prix prévu au bon de commande et les éventuels frais facturés en sus même si la / les publicité(s) ne peut (peuvent) être posée(s) du fait de ce retard.

L'ONT est autorisé par avance à recourir à la soustraction pour la réalisation de la / des maquette(s) du / des message(s) publicitaire(s) et la fabrication de la / des publicité(s).

L'annonceur est tenu de donner un bon à tirer écrit à l'ONT sur l' / les annonce(s) que celui-ci réalise pour le compte de l'annonceur. Si le bon à tirer n'est pas accordé pendant une durée de 48 heures au maximum, l'ONT est autorisé par l'annonceur à publier la / les publicité(s) tel(les) quel(les). L'annonceur renonce alors à toute demande ou recours de paiement d'indemnité(s) ou dédommagement(s) à l'adresse de l'ONT. L'annonceur reste solvable à l'ONT du paiement intégral du prix de l'annonce.

6.3. A l'expiration du présent contrat pour quelque cause que ce soit, l'ONT n'est en aucun cas tenu à la restitution même partielle de la / des publicité(s).

Article 7 Responsabilités

7.1. Dès lors qu'une faute, négligence ou imprudence ou surréservation est établie à l'encontre de l'ONT dans l'exécution des obligations mises à sa charge aux termes du présent contrat, celui-ci supporte les conséquences pécuniaires des dommages qui seraient causés aux tiers par le(s) support(s) et ou la (les) publicité(s).

7.2. L'annonceur supporte seul toutes les conséquences pouvant résulter d'actions ou de réclamation exercées du fait du contenu du / des message(s) publicitaire(s). Dans ces limites, l'annonceur renonce à tout recours contre l'ONT, ses préposés ainsi que des assureurs et les garantit contre toute action exercée à leur encontre.

Article 8 Eléments constitutifs du prix et des frais

Les conditions tarifaires sont communiquées sur simple demande.

Le prix comprend:
la location de l'espace / bannière publicitaire
l'insertion de celle-ci dans la brochure / carte / site internet

Les frais facturés en sus comprennent:
le cas échéant la réalisation de la / des publicité(s)
tous les autres frais rendus nécessaires pour la bonne exécution de chaque prestation (p.ex. traductions éventuelles à effectuer)
les frais occasionnés sur demande de l'annonceur: un devis peut être fourni sur demande.

Article 9 Règlements

9.1. Conditions de règlement: les factures sont payables à réception et sans escompte. Les factures sont émises au nom de l'annonceur et adressées directement à ce dernier, avec copie au mandataire dans l'hypothèse où les paiements sont confiés, d'ordre de l'annonceur et sous sa responsabilité, à celui-ci.

9.2. Pénalités: les sommes facturées et non payées à échéance, à savoir la date de réception de la facture ou la date de paiement figurant sur la facture lorsque cette date est postérieure, entraînent de plein droit l'application de pénalités au taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation, à compter du non paiement à échéance. Ces pénalités ne sont exigibles dans les conditions décrites ci-dessus qu'après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception restée dans effet à l'issue d'un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de réception ou de première présentation de celle-ci. L'ONT se réserve le droit de faire rentrer les montants dus par voie de justice.

9.3. Déchéance du terme: toute somme facturée et non payée à échéance au titre du présent contrat ou d'un ou plusieurs autre(s) contrat(s) en cours entre l'annonceur le l'ONT rend immédiatement exigible le prix du présent contrat ainsi que les éventuels frais facturés en sus.

Article 10 Durée

Le présent contrat prend effet à compter de sa date de signature par les parties et reste en vigueur jusqu'à la date d'expiration de la durée de la dernière prestation prévue au bon de commande dûment signé par l'annonceur.

Grand-Duché de
luxembourg.



www.visitluxembourg.lu



OFFICE NATIONAL DU TOURISME